

Compte rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 13 Décembre 2023

Présents : Ornella TACHE – Patrick BOUILLON – Valérie AUBERT- Bertrand BONNEAU - Alexandre LUCIEN – Françoise MATHON - Gladys SAUTON – Christophe STAFFENT – Régine GAGNIEUX

Absents : Philippe DEPEUIL - Sylvie ROBERT

Secrétaire de séance : Valérie AUBERT

1 - Lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 18 octobre 2023 : le conseil approuve le compte rendu.

2 – Mise à jour des tarifs 2024

- Redevance d'occupation du domaine public, la redevance est appliquée à taux plein, soit une recette annuelle de 454,63 €
- Loyers des logements communaux : Pas d'augmentation en 2024, soit une recette annuelle de 25 579,68 €
- Remboursement de la taxe d'ordures ménagères par les locataires : 628,56 €
- Tarifs de location de la salle des fêtes : En hiver 120 €, en été 100 € pour les habitants de la commune,
Toute l'année pour les habitants hors commune : 180 €
- Indemnité de gardiennage : Il est allouée une indemnité de 499,75 € en 2023 et de 503,42 € en 2024 pour le gardiennage de l'église.

3 – Protection Sociale Complémentaire

Le conseil municipal émet un avis favorable pour donner mandat au centre de gestion de la fonction publique pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de prévoyance.

4 – Prime pouvoir d'achat

Le Conseil municipal approuve la création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à l'ensemble des agents éligibles et fixe le barème tel que défini par le décret n° 2320-1006.

5 – Approbation du rapport de la CLETC

Le Conseil municipal approuve le rapport de la CLECT du 2 octobre 2023 entérinant le versement d'attribution de compensation concernant l'IFER éolien aux communes exclues de la répartition jusqu'à la loi de finances 2019.

6 – Projet d'assainissement à Virollet

Le Conseil Municipal valide le projet d'assainissement sur la RD 950 à Virollet et autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Département pour la réalisation de ces travaux s'élevant à 71 825,50 € HT . La participation financière communale s'élèvera à 17 956,37 € HT. Les travaux seront entrepris après l'enfouissement des réseaux.

7- Travaux de menuiserie

Le Conseil Municipal valide les devis pour le changement des menuiseries au logement communal et à la mairie pour un montant total de 2 904,30 € TTC. Le Conseil ne valide pas le devis pour les réparations du tracteur tondeuse. Voir pour son remplacement.

8- Concert

Le Conseil Municipal accepte l'organisation d'un concert avec l'orchestre symphonique des vals de Saintonge le dimanche 29 septembre 2024 et inscrira la dépenses de 3000 € au budget, subventionnée par le département à hauteur de 50 %.

9- Terrain B 552 à Virollet : Le terrain sera borné pour la partie recevant la bâche incendie et restera propriété de la commune.